Syndicat cftc Finances publiques

LIVRET DE L'ÉLECTEUR · DGFiP

Élections professionnelles 2026

Du 3 au 10 décembre 2026

Pourquoi voter, ce qui se joue, nos valeurs, et le vote en ligne pas à pas.

Je vote CFTC à tous les scrutins

Syndicat CFTC Finances publiques

ÉDITO

Votre vote, pour quatre ans

Chères et chers collègues,

Du 3 au 10 décembre 2026, vous allez élire vos représentants du personnel pour quatre ans. Derrière ce vote, il y a des choses très concrètes : l'organisation de nos services, nos conditions de travail, les règles de mutation et d'avancement, et la défense de chacune et chacun lorsqu'une décision individuelle lui est défavorable.

À la CFTC DGFiP, nous défendons **une autre vision du syndicalisme** : profondément humain, qui dialogue sans renoncer, présent sur le terrain, attaché à la justice sociale.

Ce livret vous explique ce qui se joue, rappelle nos valeurs, et vous guide **pas à pas** pour voter en ligne. Il vous dit aussi, sans détour, ce que nous vous demandons : **voter CFTC, à chacun des scrutins.**

La CFTC DGFiP

Au sommaire

Pourquoi voter ? 3

Les scrutins : ce qui se joue 4

Nos valeurs, notre engagement 6

Voter en ligne : le pas à pas 8

Dates à retenir et questions pratiques 11

LES ENJEUX

Pourquoi voter ?

Parce que ce qui se décide dans les instances du dialogue social a un impact concret sur votre quotidien, tant au niveau collectif qu'individuel.

5,8 M
d'agents publics appelés à voter

4 ans
c'est la durée du mandat de vos représentants

8 jours
pour voter, du 3 au 10 décembre 2026

Fonctionnaires comme agents contractuels, **vous désignez vos représentants** dans trois instances du personnel. Les sièges sont répartis entre les organisations syndicales **proportionnellement au nombre de voix obtenues** par chacune.

Autrement dit : chaque voix compte, et ce sont les voix exprimées qui fixent le poids de chacun autour de la table. Les échanges avec l'administration sur les mutations, la promotion, l'organisation des services ou les conditions de travail se jouent avec les représentants que vous aurez élus.

Voter prend quelques minutes. Pour la troisième fois consécutive (après 2018 et 2022), le vote est électronique, sécurisé et rapide : vous pouvez voter à tous les scrutins qui vous concernent en quelques minutes.

Ne laissez personne décider à votre place. Votez, et votez CFTC DGFiP à tous les scrutins.

Les scrutins : ce qui se joue

Les comités sociaux d'administration (CSA)

Les CSA sont compétents sur les **questions collectives**. Vous votez pour eux à **trois niveaux** :

1. **CSA ministériel**
2. **CSA de réseau de la DGFiP**
3. **CSA de votre direction locale**

Ils se prononcent notamment sur :

- le **fonctionnement et l'organisation des services** ;
- les grandes orientations stratégiques en matière de **politique RH**, d'égalité professionnelle et de lutte contre les discriminations ;
- les **lignes directrices de gestion (LDG)** : mutation, mobilité, promotion interne et avancement de grade ;
- la **protection de la santé physique et mentale**, l'hygiène, la sécurité, l'organisation du travail et l'amélioration des conditions de travail.

> **Santé, sécurité, conditions de travail.** Ces sujets sont, sauf exception, traités en **formation spécialisée (FS)**, instituée au sein du CSA. Ses représentants du personnel sont désignés par les organisations syndicales, la moitié d'entre eux étant issue de l'assemblée plénière du CSA. Votre vote au CSA compte donc aussi pour votre santé au travail.

QUATRIÈME SCRUTIN

CAP et CCP

Les commissions administratives paritaires (CAP)

Elles examinent les **décisions individuelles défavorables** (refus de titularisation, de formation, de temps partiel ou de télétravail, licenciement…) ainsi que les **sanctions disciplinaires** qui concernent les **fonctionnaires**. Elles sont organisées par **catégorie A, B et C** et instituées au niveau national.

Les commissions consultatives paritaires (CCP)

Comme les CAP, elles examinent les décisions individuelles défavorables et les sanctions disciplinaires, mais uniquement pour les **agents contractuels**. Elles sont également instituées au niveau national.

Vous votez à la CAP ou à la CCP dont vous relevez.

Mon pense-bête : 4 scrutins, 4 votes CFTC

- ☐ **CSA ministériel** — **CFTC**
- ☐ **CSA de réseau de la DGFiP** — **CFTC**
- ☐ **CSA de ma direction locale** — **CFTC**
- ☐ **CAP ou CCP dont je relève** — **CFTC**

Ne laissez aucun scrutin de côté. Chaque bulletin pèse dans la répartition des sièges : votez à tous les scrutins qui vous concernent.

Nos valeurs, notre engagement

Dans un contexte où les agents sont confrontés aux réorganisations, aux suppressions d'emplois, à la perte de sens et à des conditions de travail toujours plus difficiles, **le syndicalisme doit rester profondément humain.**

À la CFTC DGFiP, nos engagements reposent sur **quatre valeurs essentielles**.

Humanisme

L'agent avant les chiffres !

Derrière chaque réorganisation, chaque suppression d'emploi et chaque décision administrative, il y a des femmes et des hommes. Nous défendons un service public qui respecte celles et ceux qui le font vivre au quotidien.

Écouter, respecter, accompagner et défendre : c'est notre conception du syndicalisme.

Dialogue

Défendre sans renoncer au dialogue

Pour la CFTC DGFiP, dialoguer ne signifie pas renoncer à ses revendications. Le dialogue social doit permettre de faire avancer les choses concrètement. Nous privilégions un syndicalisme :

- qui écoute ;
- qui argumente ;
- qui propose ;
- qui négocie lorsque cela est possible ;
- qui sait aussi dire **NON** lorsque les droits des agents sont menacés.

> **Un dialogue social utile, ce n'est pas un dialogue de façade.**

Nos valeurs, notre engagement

Proximité

Parce que le syndicalisme commence sur le terrain

Un syndicat ne doit pas être présent uniquement lors des élections ou dans les instances nationales. Il doit être auprès des agents, dans les services et au quotidien. La CFTC DGFiP, c'est :

- des représentants accessibles ;
- une écoute individuelle ;
- un accompagnement dans les démarches ;
- une défense des agents en difficulté ;
- une présence dans les directions et les services.

Être proche, c'est connaître les réalités du terrain pour mieux défendre les agents.

Justice sociale

Pour des droits équitables pour tous

La justice sociale, c'est défendre l'égalité de traitement, reconnaître les efforts accomplis et lutter contre les situations d'injustice : pouvoir d'achat, rémunération, déroulement de carrière, mutations, conditions de travail, handicap, égalité professionnelle, protection sociale… Aucun agent ne doit être laissé de côté.

La CFTC DGFiP porte un syndicalisme qui cherche à faire progresser les droits pour tous les agents, titulaires comme contractuels, quelle que soit leur catégorie ou leur affectation.

4 valeurs. 1 engagement.

Notre syndicalisme est **humaniste, responsable et concret.**

EN 3 ÉTAPES

Voter en ligne, pas à pas

Pour la troisième fois consécutive, vous votez par voie électronique, sur le portail électeur du système de vote électronique (SVE). Pour cela, il vous faut :

- **votre identifiant** de connexion ;
- **votre mot de passe** de connexion ;
- **le lien d'accès** à l'espace de vote.

1 Je récupère les éléments

a Je me connecte à l'**ENSAP** (ensap.gouv.fr), par **FranceConnect** ou avec mon identifiant ENSAP (mon numéro de sécurité sociale) et mon mot de passe pour ce site.

b Je télécharge ma **carte d'électeur** : j'y trouve mon **identifiant**.

c Je retrouve le **courriel relatif aux élections professionnelles** reçu à partir du 3 novembre : il contient mon **mot de passe provisoire** et le **lien** vers l'espace de vote.

Pas encore de compte ENSAP actif ? Activez-le dès maintenant.

Rien reçu ? Rapprochez-vous de votre gestionnaire RH. Par exception, la carte électorale est envoyée par courrier postal ou remise en main propre ; pour les agents éloignés du service pour raison de santé ou familiale, le mot de passe temporaire est adressé par courrier.

EN 3 ÉTAPES

Voter en ligne, pas à pas

2 J'active mon compte

a Je clique sur le **lien** du courriel (également accessible sur ma carte d'électeur), puis sur **« Accéder à mon espace personnel »**.

b Je m'identifie avec l'**identifiant** de ma carte d'électeur, ou par **FranceConnect**.

c Je saisis mon **mot de passe provisoire** (reçu par courriel, ou par exception par courrier postal ou remis en main propre).

d Je crée mon **mot de passe personnel** : 12 caractères minimum, dont 1 majuscule, 1 minuscule et 1 chiffre.

Une fois connecté, je peux :

- consulter les **scrutins** auxquels je peux participer, les **candidatures** et les **professions de foi** des organisations syndicales ;
- vérifier mes **données** et mes scrutins sur mon portail électeur ;
- contrôler ma présence sur les **listes électorales**, disponibles sur le site Ulysse local (au plus tard le 3 novembre 2026).

Notez votre mot de passe personnel et gardez votre carte d'électeur à portée de main : vous en aurez besoin pour voter.

Activez dès maintenant, votez sans stress. Un compte activé avant le 3 décembre, c'est un vote qui prend quelques minutes le moment venu.

EN 3 ÉTAPES

Voter en ligne, pas à pas

3 Je vote CFTC à tous les scrutins

OUVERTURE DU VOTE ET CLÔTURE (HEURE DE PARIS)

Du 3 décembre 2026, 8 h 30, au 10 décembre 2026, 17 h

a Du 3 au 10 décembre 2026, j'accède au **portail électeur** (electionsprofessionnelles.finances.gouv.fr) et je me connecte avec mon **identifiant** et mon **mot de passe personnel**.

b Dans **« Mes scrutins »**, je consulte les listes électorales, les scrutins, les candidatures et les professions de foi.

c Dans **« Je vote »**, je participe à **tous les scrutins** et **je vote CFTC**.

d Pour valider mon vote, je saisis le **code** qui m'est adressé par courriel ou par téléphone, selon mon choix.

Où voter ?

- sur mon **poste de travail**, ou depuis **n'importe quel ordinateur, smartphone ou tablette** ;
- si je n'ai pas de poste de travail : sur le poste d'un autre agent du même site, ou dans un **espace de vote dédié** mis en place pour l'occasion.

Le vote ferme le 10 décembre à 17 h (heure de Paris). Ne vous y prenez pas au dernier moment.

PRATIQUE

Dates à retenir, questions pratiques

À partir du 3 novembre 2026
Carte d'électeur à télécharger sur l'ENSAP ; courriel avec le mot de passe provisoire ; listes électorales sur Ulysse ; ouverture du portail Élections professionnelles.

3 décembre 2026, 8 h 30
Ouverture du vote en ligne.

10 décembre 2026, 17 h
Clôture du vote (heure de Paris).

Questions fréquentes

Je suis agent contractuel : je vote ?
Oui. Fonctionnaires et contractuels votent, aux CSA comme à la CAP ou à la CCP dont ils relèvent.

Combien de temps me faut-il ?
Quelques minutes suffisent pour voter à tous les scrutins qui vous concernent.

Où vérifier que je suis bien inscrit(e) ?
Sur les listes électorales de votre site Ulysse local, et sur votre portail électeur.

Je n'ai pas reçu mes éléments de vote.
Rapprochez-vous de votre gestionnaire RH.

Où trouver plus d'informations ?
Rubrique « Élections professionnelles » sur Ulysse.

DU 3 AU 10 DÉCEMBRE 2026

Je clique, je vote CFTC !

Notre syndicalisme est **humaniste, responsable et concret.**

Votez concret : votez CFTC !

Quatre scrutins, quatre fois CFTC

- ☐ **CSA ministériel**
- ☐ **CSA de réseau de la DGFiP**
- ☐ **CSA de ma direction locale**
- ☐ **CAP ou CCP dont je relève**

Informer • Écouter • Défendre • Agir

Un syndicat proche des agents, fidèle à ses valeurs.

Syndicat cftc Finances publiques